

Processus des reformes du secteur Eau et Assainissement au Niger de 1993 à 2018

| | |
|--|---|
| <p>Années 1993 et 1997 : Révision et adoption du Schéma Directeur de mise en valeur et de Gestion des Ressources en Eau</p> | <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Amélioration des connaissances des ressources en eau;<input type="checkbox"/> Mobilisation et valorisation des ressources en eau (besoins AEP, Irrigation, Elevage) ;<input type="checkbox"/> Définition de 7 Unités de Gestion des Eaux (UGE) |
| <p>Année 2001: Elaboration des documents de politique et stratégie pour l'eau et l'assainissement</p> | <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Adoption de la GIRE comme approche;<input type="checkbox"/> Amélioration de l'AEP et Hydraulique Pastorale;<input type="checkbox"/> Responsabilisation des collectivités locales dans la gestion des points d'eau |

Processus des reformes du secteur Eau et Assainissement au Niger de 1993 à 2018

Année 2010 :

Adoption de l'Ordonnance portant Code de l'Eau

Détermine les outils de planification nécessaires à la GIRE :

- la Politiques nationale de l'eau ;**
- le Plan d'action national de gestion intégrée des ressources en eau (PANGIRE) et ;**
- les Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eau (SDAGE).**

Année 2011 :

Programme National d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement (PN-AEPA)

- Assurer une croissance continue dans l'accès à l'EP/A sur l'ensemble du territoire ;**
- Réduire les disparités et renforcer la pérennité des ouvrages;**
- Responsabiliser davantage les bénéficiaires dans le recouvrement des couts d'exploitation**

Processus des reformes du secteur Eau et Assainissement au Niger de 1993 à 2018

Année 2014 :

Adoption des documents de:

- la Stratégie de l'Hydraulique Pastorale (SHP);
- La Stratégie de la Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base (SOPHAB)

Outils spécifiques de mise en œuvre de la politique de l'eau

Année 2017 :

Adoption des documents de:

- PANGIRE;
- PROSEHA.

PANGIRE: document de planification stratégique pour l'opérationnalisation de la GIRE à tous les niveaux (national, UGE, sous bassin, commune, village) au Niger ;

PROSEHA: Programme sectoriel pour l'AEP, l'hygiène et Assainissement et l'hydraulique pastorale.

Les chantiers du secteur Eau et Assainissement

- 1. Transferts des compétences et des ressources aux collectivités territoriales;**
- 2. Opérationnalisation de la GIRE dans les 15 sous bassins prioritaires;**
- 3. Mise en œuvre du PROSEHA / MCF**

Orientations stratégiques et objectifs du PANGIRE

Le PANGIRE en terme de planification stratégique et opérationnelle s'inscrit dans les grandes orientations de la politique nationale de l'eau et de la Vision eau 2025 et des ODD à l'horizon 2030. Il présente un cadre de planification traduisant une vision d'intégration intersectorielle pour une gestion rationnelle et durable des ressources en eau à l'échelle du pays.

❖ Orientations stratégiques:

- Prise en compte des Objectifs de Développement Durable (ODD)
- Promotion de la GIRE en intégrant les usages de l'eau des différents secteurs
- Développement de la gestion rationnelle des eaux transfrontalières
- Durabilité financière du secteur de l'eau
- Mise en cohérence des politiques internationales avec les politiques et les programmes nationaux

Les actions du PANGIRE

**LE PANGIRE NIGER, 2017 - 2030 : 40 ACTIONS
(PROJETS) DE :**

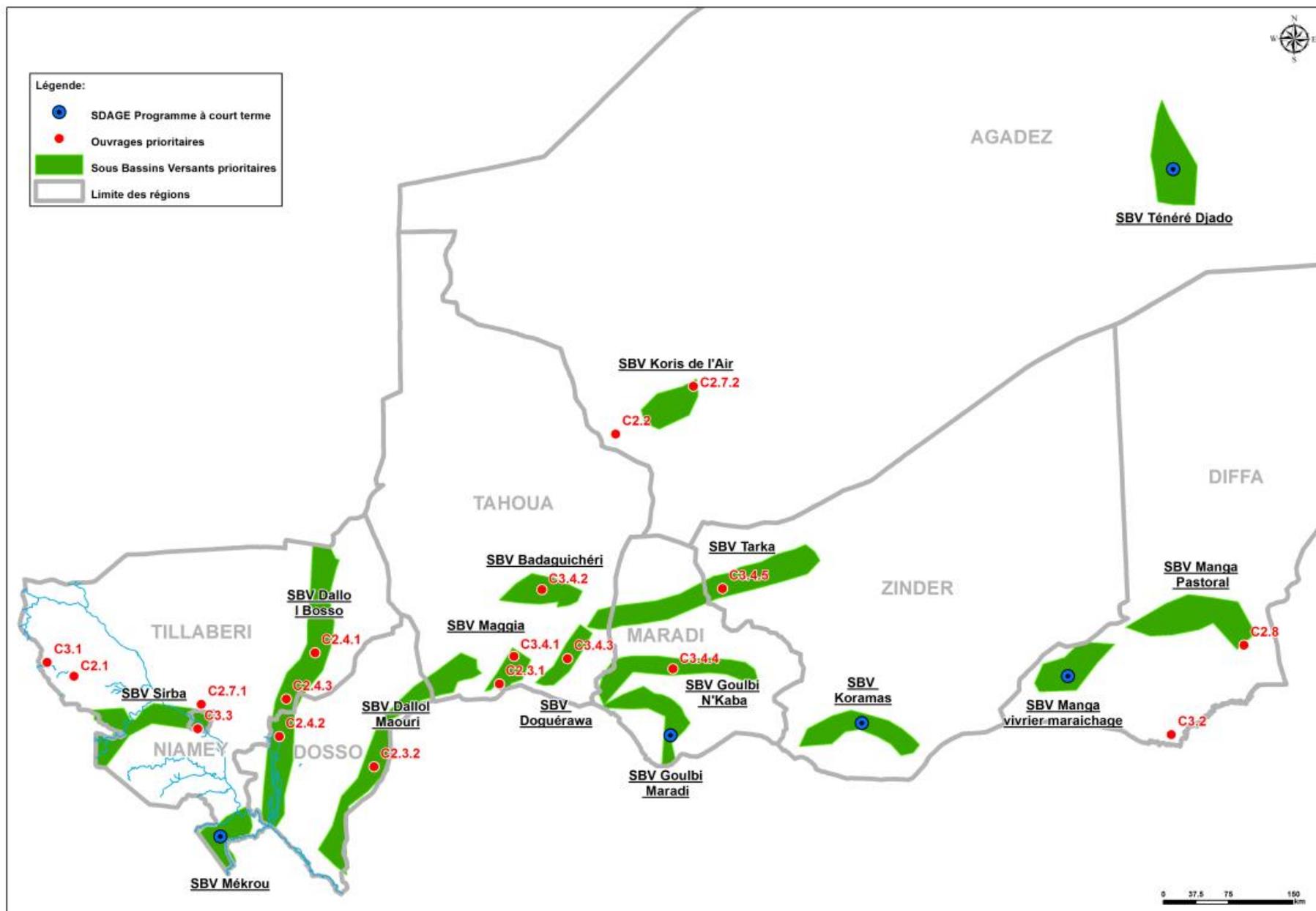
**Réformes et de renforcements
des capacités techniques et
organisationnelles des acteurs**

**Réalisations ou réhabilitations des
infrastructures de suivi et de
mobilisation des ressources en eau**

Regroupées en 4 composantes:

- **Amélioration de la connaissance des Ressources en Eau ;**
- **Mobilisation et valorisation des eaux pour le développement des activités socio-économiques ;**
- **Préservation de l'environnement et développement de la résilience au changement climatique ;**
- **Amélioration de la gouvernance de l'eau et renforcement des capacités.**

Les 40 actions (projets) réparties sur 15 sous bassins prioritaires :



Contexte de l'élaboration du PROSEHA

- Après les OMD 2000-2015, les Nations Unies ont adopté une nouvelle stratégie de développement économique et social (ODD) au niveau mondial : Le Niger, à l'instar des autres nations, a adhéré aux **Objectifs de Développement Durable 2016-2030** ;
- **Le PNAEPA 2011-2015**: arrivé à terme;
- **Programme de renaissance acte 2** du Président de la République, Chef de l'Etat et de la Déclaration Générale du Premier Ministre;

Le Gouvernement a adopté le PROSEHA 2016-2030, le 9 mai 2017 pour tenir compte de ces évolutions.

Objectifs Généraux/Spécifiques du PROSEHA

| Objectifs Généraux | Objectifs spécifiques |
|--|---|
| <p><u>Objectif général n°1 :</u> Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous</p> | <p><u>OS11</u> : A l'horizon 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable</p> <p><u>OS12</u> : A l'horizon 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats, mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable et réduire de moitié la proportion d'eaux usées non traitées</p> <p><u>OS13</u> : A l'horizon 2030, mettre en œuvre une gestion intégrée et une utilisation rationnelle des ressources en eau à tous les niveaux tout en réduisant les pollutions et en protégeant les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs</p> <p><u>OS14</u> : A l'horizon 2030, améliorer la gouvernance, renforcer les capacités nationales et renforcer la participation citoyenne en ce qui concerne la gestion de l'eau et de l'assainissement</p> |
| <p><u>Objectif général n°2 :</u> Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale d'hydraulique pastorale</p> | <p><u>OS21</u> A l'horizon 2030, assurer l'accès à l'eau de qualité en quantité suffisante et de façon équitable pour tous les usagers de l'espace pastoral dans la quiétude et la solidarité.</p> |

Phasage du PROSEHA

| Phase | Actions |
|--------------------|--|
| Phase 1: 2016-2020 | <ul style="list-style-type: none">• Effectivité de la transition des EPEM aux Ménages Desservis en Eau Potable• Maîtrise des modalités d'action publique pour l'assainissement familial basique• Equité de l'accès aux niveaux interrégional et intercommunal Maîtrise et respect de la programmation (communale, régionale et nationale)• Effectivité de la régulation Généralisation et efficacité de la gestion déléguée des services d'eau et d'assainissement• Opérationnalisation des UGE prioritaires avec les instruments de la GIRE• Développement des capacités• Etudes sur les mesures structurelles innovantes pour l'efficacité et le financement des phases 2 et 3 |
| Phase 2: 2021-2025 | <ul style="list-style-type: none">➤ Intensification des investissements MD et de la promotion de l'assainissement basique➤ Effectivité et efficacité de la GIRE dans les UGE prioritaires➤ Généralisation des UGE➤ Mise en œuvre des mesures structurelles innovantes pour l'efficacité et le financement➤ Développement des capacités |
| Phase 3: 2026-2030 | <ul style="list-style-type: none">• Intensification des investissements en ménages desservis et de la promotion de l'assainissement optimal• Efficacité de la GIRE à l'échelle nationale |